

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 10

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compte-rendu de la séance du comité central SAR du 19 juin 2023

La séance a lieu en vidéo-conférence. Tous présents. Le comité central :

- apprécie positivement la rencontre du 17 juin avec le comité de la Fédération valaisanne, organisée pour discuter des incompréhensions et de la poursuite de la collaboration.
- renonce à une assurance de protection juridique destinée à tous les membres.
- prend acte de la motion Klopfenstein-Broggini au sujet du glyphosate (23.3624).
- confirme qu'il souhaite que tous les cadres (moniteurs-éleveurs, conseillers apicoles et contrôleurs du miel), ainsi que les délégués à l'assemblée soient membres. Actuellement, c'est le cas à 100 %.
- confirme que le montant de la surprime de l'assurance vol, déprédations et intoxications diminue de 50 % lors de l'encaissement des cotisations 2024.
- débat des changements à apporter à la revue.
- prend les mesures suivantes concernant la lutte contre le frelon asiatique : former les cadres lors des cours, donner les informations sur la procédure à suivre, publier les informations de base dans la revue et sur le site de manière simple.

Pour le comité, Henri Erard

Prix de l'abonnement à la revue

Il est possible de s'abonner à la Revue suisse d'apiculture sans être membre d'une société ou fédération. Le prix de l'abonnement est de 50 fr. Pour les membres, l'abonnement à la Revue est compris dans la cotisation de 53 fr. que chaque section, société ou fédération encaisse.

100 personnes sont abonnées payantes en Suisse romande en 2023, alors que plus de 3800 apiculteurs reçoivent la revue par leur statut de membre.

Il est donc possible de considérer que la revue est moins chère que le statut de membre. Le comité central estime qu'il ne faut pas raisonner comme cela. Tout apiculteur reçoit beaucoup plus d'avantages en étant membre d'une société d'apiculture. Les avantages d'être membre sont :

- la formation continue,
- la possibilité d'être délégué(e) à l'Assemblée des délégués de la SAR et de participer ainsi aux décisions importantes de la vie de la société,
- les conseils dans les domaines de l'apiculture, de la production et de la commercialisation du miel ainsi que de l'élevage,
- l'abonnement à la Revue suisse d'apiculture,
- l'affiliation à l'assurance contre le vol, les déprédations et les intoxications,
- la possibilité de recevoir gratuitement l'agenda apicole romand,

- l'accès aux formations et fonctions de conseiller apicole, moniteur-éleveur et contrôleur du miel,
- la participation au programme de qualité du miel d'apiculture,
- l'accès aux services gratuits du Service sanitaire apicole (SSA) réservés aux membres (voir le catalogue des prestations, téléchargeable sur notre site),
- la participation au programme de santé du SSA.

Le comité a donc décidé d'augmenter le prix de l'abonnement à la revue à 60 fr. dès l'abonnement 2024 qui sera facturé en novembre 2023. Le but est d'inciter plus d'apiculteurs à devenir membres d'une section ou d'une fédération.

Pour le comité, Henri Erard, caissier

Diminution des tarifs pour les surprimes de l'assurance vol, déprédations et intoxications

L'assurance vol, déprédations et intoxications permet aux apiculteurs membres de la SAR d'être dédommagés lorsqu'ils subissent un dommage sur un de leur rucher. Ceci inclut le vol de ruche ou de colonie, la déprédation par une personne inconnue, ainsi que les pertes causées par une intoxication à condition que celle-ci ait été prouvée par le Service sanitaire apicole et que le cas soit non élucidé.

La cotisation de base à la SAR est fixée à 53 CHF et est directement versée par votre section, société ou fédération qui encaisse votre cotisation. Elle inclut l'assurance des 10 premières colonies. Les apiculteurs possédant plus de 10 colonies doivent en revanche s'affranchir de la surprime fixée en fonction du nombre de colonies que l'apiculteur possède au maximum de la saison apicole. Celle-ci se calcule par tranche de 20 colonies en plus des 10 colonies de base.

L'assemblée des délégués 2022 a décidé que les tarifs pour les surprimes seront divisés par deux. La surprime actuelle est de 4 CHF par tranche de 20 colonies supplémentaires. Elle sera donc abaissée à 2 CHF à partir de 2024.

Vous devez payer votre surprime lorsque vous payez votre cotisation annuelle. Le calcul se fait comme suit :

0-10 colonies : pas de surprime

11-30 colonies : 2 CHF

31-50 colonies : 4 CHF

51-70 colonies : 6 CHF

Etc.

Pour rappel : pour prétendre à un remboursement lors d'un sinistre, les apiculteurs possédant plus de 10 colonies doivent avoir payé la surprime correspondante. Si ce n'est pas le cas, le principe de la sous-assurance s'applique, et le remboursement sera fortement réduit.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire à vulgarisation@abeilles.ch.

Vous pouvez également consulter le règlement de l'assurance disponible sur notre site abeilles.ch.

<https://abeilles.ch/telechargements/informations-juridiques-et-formulaires/>

Benoît Droz



Nous recherchons:

Miel Suisse

Nous achetons volontiers
votre miel suisse
pour le confectionner dans notre
entreprise familiale dans le
Seeland bernois.

Quantité minimale : 100 kg.



Pour plus d'informations
veuillez nous contacter :
N° de Tél. +41 78 745 65 52

P.S. Connaissez-vous déjà notre nouvel
outil de réservation en ligne ?
Sur www.narimpex.ch/portailapiculteurs
vous pouvez facilement vous inscrire
et annoncer votre miel.

Pour chaque annonce en ligne d'un nouveau
fournisseur, une petite surprise en guise de
remerciement à la livraison du miel sera remise.



Narimpex AG
Schwanengasse 47 | 2501 Biel
www.narimpex.ch

CHERCHE EMPLOI pour la saison 2024

Apiculteur avec quinze années d'expérience.

Après 15 saisons apicoles passées chez différents apiculteurs en France, je suis à la recherche d'une nouvelle façon de travailler au milieu d'autres paysages, d'une autre flore. Toujours heureux d'apprendre, j'ai bien sûr de l'expérience dans l'ensemble des tâches nécessaires à la conduite des ruchers. J'ai les permis voiture, remorque, poids lourd et super lourd. Je maîtrise le français et l'anglais. Je serai heureux de travailler avec vous en intégrant une équipe ou en vous secondant.

N'hésitez pas à me contacter dès cet automne ou cet hiver
au + 33 6 78 92 37 75 ou par courriel : teenim@mailo.com
Amicalement, Olivier

A VENDRE

2X 15 Colonies Buckfast Dadant 10C

Aigle - Bex

Possibilité de reprendre l'emplacement.

076 672 44 69 - J.Pellaz

A VENDRE

Région Glâne

Nucleis 2023 Carnica sur cadres DB, reine F1 de l'année

Disponibles de suite ou sur réservation

Tél. 077 427 54 82

A VENDRE

Je me sépare de tout mon matériel apicole
au complet

Ruches DT 10 cdr.
tout vient de chez Rhitner, le matériel
pour extraction aussi!

Prix à discuter!

Tél. 079 644 08 91 - Meier - 1041 Bottens